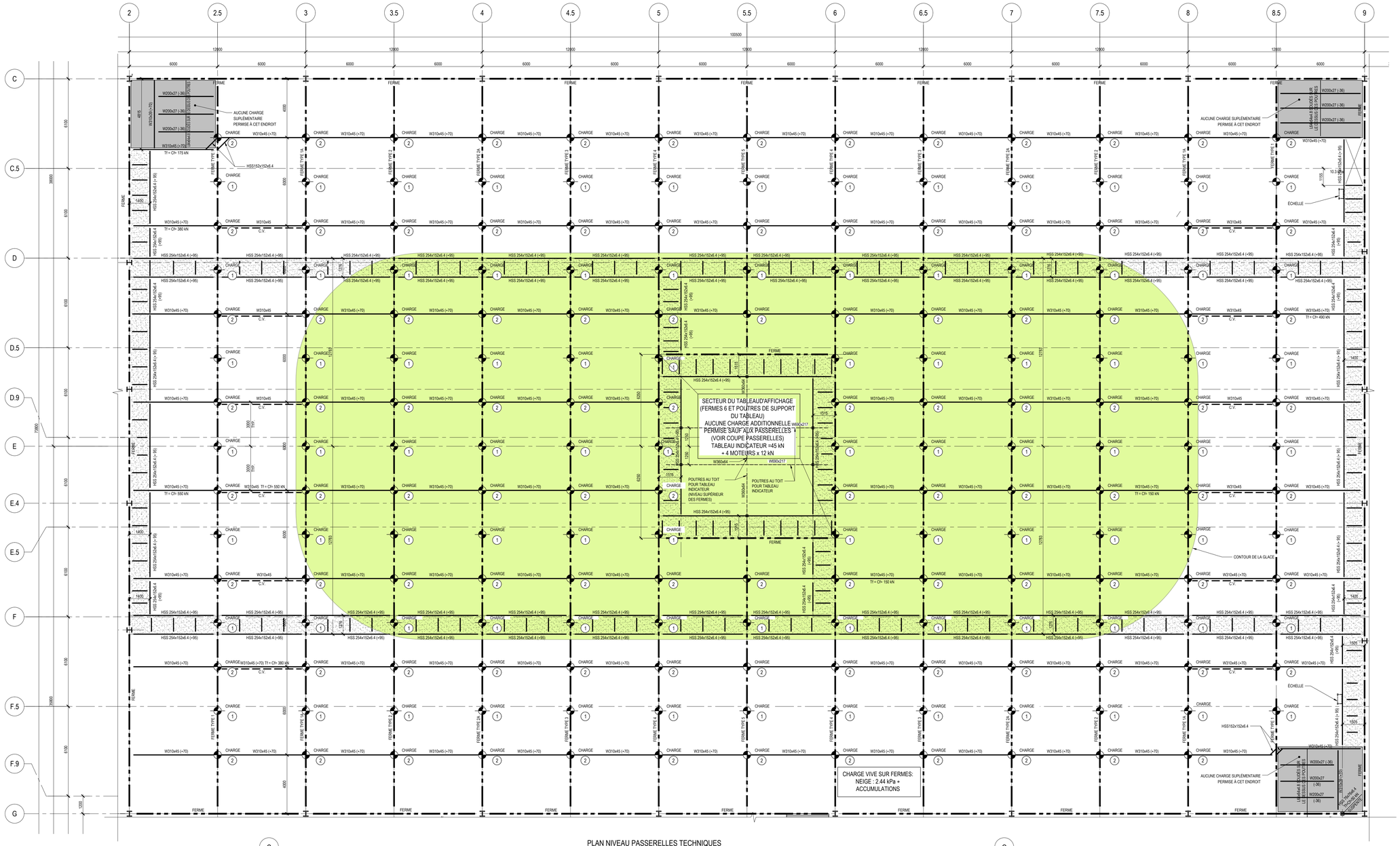

PLAN NIVEAU PASSERELLES TECHNIQUES
1:100

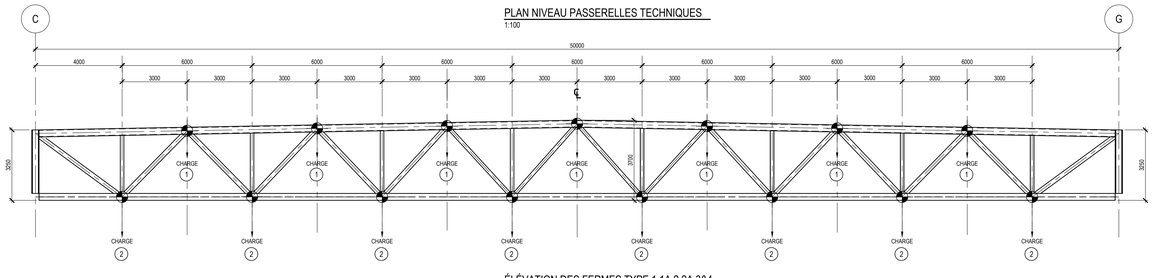

ÉLÉVATION DES FERMES TYPE 1,1A,2,2A,3&4
1:100

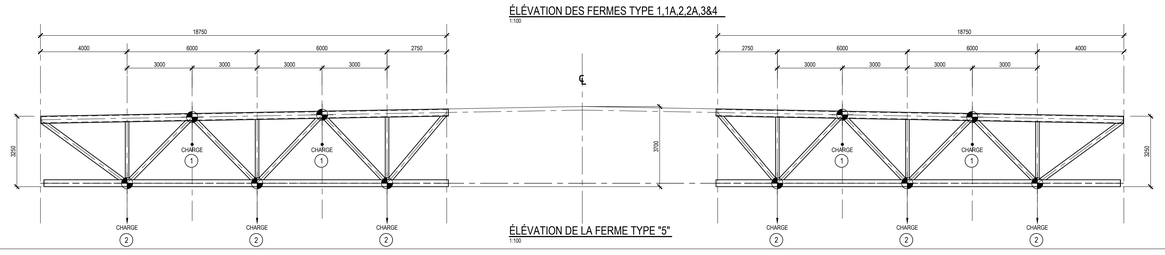

ÉLÉVATION DE LA FERME TYPE "5"
1:100

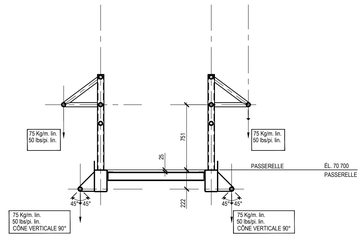

PASSERELLE TECHNIQUE COUPE TYPE
1:25

LEGENDE

POINTS D'ACCROCHAGES

1. CHARGE GRAVITAIRE MAXIMUM * = 18 kN (4000lbs)POND. (NOEUD SUPÉRIEUR DE LA FERME)
2. CHARGE GRAVITAIRE MAXIMUM * = 9 kN (2000lbs) POND. (NOEUD INFÉRIEUR DE LA FERME)

PASSERELLE TECHNIQUE, VOIR COUPE TYPE POUR LES CHARGES APPLICABLES

DALLE GLACE

* LIMITER LA CHARGE TOTALE D'ACCROCHAGE À 90 kN PAR FERME. POUR DES CHARGES PLUS ÉLEVÉES, FAIRE VÉRIFIER PAR UN INGÉNIEUR.

ARCHITECTURE | 49

1244 RUE STE-CATHERINE O. 3e
MONTRÉAL QUÉBEC CANADA H3G 1P1
TEL: 514-878-3941 | FAX: 514-866-3780 | www.architecture49.com

INGÉNIERIE / ENGINEERING

wsp

480, BOULEVARD DE LA CÔTE, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2921 | TÉLÉC. : 819 243-2019 | www.wsp.com

SCEAU / STAMP

Nicolas D Latour
2022-08-25

AVERTISSEMENT - DROITS D 'AUTEUR / WARNING - COPYRIGHT

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS, FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

THIS DRAWING AND DESIGN IS COPYRIGHT PROTECTED WHICH SHALL NOT BE USED, REPRODUCED OR REVISED WITHOUT WRITTEN PERMISSION BY WSP. THE CONTRACTOR SHALL CHECK AND VERIFY ALL DIMENSIONS, UTILITY LOCATIONS AND REPORT ALL ERRORS AND OMISSIONS PRIOR TO COMMENCING WORK. THIS DRAWING IS NOT TO BE SCALED.

PLAN CLÉ / KEY PLAN

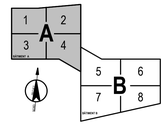

NOTES GÉNÉRALES

1. CET OUVRAGE A ÉTÉ CONÇU CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC - CHAPITRE 1, BÂTIMENT, LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT - CANADA 2010 (MODIFIÉ) ET SELON LES NORMES LES PLUS RÉCENTES EN VIGUEUR.

2. LES FUTURES CONCEPTIONS ET ACCROCHAGES TECHNIQUES À CET OUVRAGE DEVRONT ÊTRE FAITS SELON LES RÉFÉRENCES AUX CODES ET NORMES DE LA PLUS RÉCENTE ÉDITION.

3. VÉRIFIER LES CONDITIONS D'ACCÈS, L'ENCOMBREMENT DES LIEUX, LES EXIGENCES DU PROPRIÉTAIRES, ETC.

4. NE PAS MESURER SUR LES PLANS À L'ÉCHELLE. SEULES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SONT VALABLES.

5. EN AUCUN TEMPS, L'USAGER DOIT IMPOSER À AUCUNE PARTIE DE L'OUVRAGE, UNE CHARGE QUI POURRAIT COMPROMETTRE SA SÉCURITÉ OU LUI CAUSER UNE DÉFORMATION PERMANENTE.

6. LA FLÈCHE MAXIMALE ANTICIPÉE SOUS LES SURCHARGES POUR LES PIÈCES DE CHARPENTE EST DE 1/360 ÈME DE LA PORTÉE SAUF INDICATION CONTRAIRE.

REV.	DATE	DESCRIPTION
A	2022-08-24	EMIS POUR INFORMATIONS

CLIENT / CLIENT

VISION MULTISPORTS OUTAOUAIS

Ville de Gatineau

NO. DE RÉFÉRENCE / *REFERENCE NO.:*

PROJET / PROJECT

COMPLEXE QUATRE GLACES DE LA CITÉ GATINEAU

520, BOULEVARD DE LA CITÉ, GATINEAU, QC

DESSIN / DRAWING

BÂTIMENT A PLAN DE CAPACITÉ DES ÉLÉMENTS POUR ACCROCHAGE TEMPORAIRE

ÉCHELLE / SCALE	INDIQUÉE
DATE	2022-07-04
CONÇU PAR / DESIGNED BY	Nicolas Latour, ing.
DESSINÉ PAR / DRAWN BY	M. Ajineh & F. Lagacé
APPROUVÉ PAR / APPROVED BY	Frederic Marquis, ing.
NO. DE PROJET / PROJECT NO.	221-06988-00
NO. FEUILLE / SHEET NO.	S-100